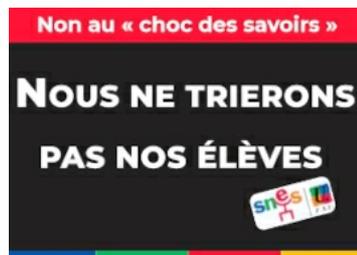


## Aux S1

Le SNES-FSU intensifie la lutte contre la réforme « choc des savoirs ». Nous ne trierons pas nos élèves, nous refusons l'orientation massive d'élèves vers l'apprentissage et leur entrée précoce dans le monde du travail, créées par un DNB barrage pour l'entrée au lycée et une prépa-lycée vide de sens et d'ambition.



Plusieurs journées de grève et d'actions ont déjà montré l'opposition de la communauté éducative à ce train de réformes et des initiatives locales s'organisent, au fur et à mesure que collègues et parents prennent la mesure de son impact.

Malgré la publication de l'arrêté du 15 mars 2024 et de la note de service, le combat ne s'arrête pas, ni dans la rue, ni dans les établissements, où la résistance à cette réforme doit s'intensifier.

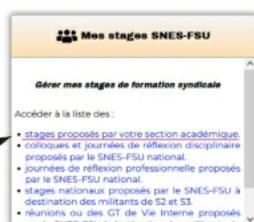
### **La section académique du SNES-FSU de Bordeaux propose une visio d'information et de lutte aux S1 de l'académie le lundi 29 avril à 18h**

#### **=> pour expliciter :**

- la cohérence des réformes auxquelles sont confrontés l'Education Nationale et ses personnels
- les moyens de résistance en conseil d'administration lors de la répartition des moyens, en conseil école-collège, aux formations formatage en dehors du temps de service

**=> envisager des modalités de lutte :** démission collective de la fonction de professeur-e principal-e, grève du DNB, journées d'action...

En cas d'impossibilité un-e militant-e de la section d'établissement autre que la ou le secrétaire pourra représenter l'établissement. Elle appelle les sections d'établissement à poursuivre l'organisation d'heures mensuelles d'information syndicale, en lien avec les sections départementales, et la communication vers les parents d'élèves pour dénoncer les conséquences des réformes sur l'avenir des élèves. Elle appelle les sections d'établissement à rejoindre en nombre les cortèges du 1er mai et à y rendre l'Education visible.



Inscrivez-vous via [l'espace adhérent-e](#)  
Dans la tuile "Mes stages SNES-FSU" sélectionner le premier lien (stages proposés par votre section académique). Le lien de visioconférence sera communiqué le jour même de la réunion.

## SNES-FSU section académique de Bordeaux

*Permanence générale du lundi au vendredi de 14h à 17h*

05.57.81.62.40 | <https://bordeaux.snes.edu/> | [permanence@bordeaux.snes.edu](mailto:permanence@bordeaux.snes.edu)

SNES-FSU, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux